

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque:

M. l'abbé L.-EUGENE MORNEAU, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Juste de Bretonnière, Montmagny ;

M. l'abbé ANDRE GERMAIN, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Notre-Dame des Anges ;

M. l'abbé APOLLINAIRE BLAIS, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Sylvestre.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **QUI FERA RESPECTER LA LOI ?**

Il est tristement scandaleux de voir des ouvriers travailler, le saint jour du dimanche, comme cela s'est fait, il y a quinze jours, au Château Frontenac, et comme on continue à le faire, aux grands moulins à pulpe de Donnacona, depuis de trop longues semaines. La persistance que l'on met à profaner le jour du Seigneur, à Donnacona, constitue un véritable défi au commandement de Dieu et aux ordres donnés, il y a un an, par les autorités provinciales. Ainsi, c'est à six heures, le dimanche matin, seulement, que le travail s'arrête, aux usines où les meules sont en opération, pour reprendre, le dimanche soir, à six heures, tandis que la fabrication du papier, qu'on arrête bien le samedi soir, à minuit, reprend le dimanche soir, à sept heures.

Ni les avertissements répétés de ceux qui ont charge d'âmes, à Donnacona, ni la lettre de l'hon. M. Taschereau aux manufacturiers de la province, que la Compagnie des moulins de Donnacona a dû recevoir comme les autres, l'année dernière, n'ont pu réussir